



Appel à candidature pour convention d'occupation du domaine public.

La SOGEM (SPL), société d'exploitation des **Golfs et Tennis de Moliets** recherche un nouvel exploitant pour son bar/restaurant. La convention d'occupation sera donnée pour une année à partir du 1^{er} janvier 2023 avec possibilité de renouvellement par période d'un an au-delà de la première année. Vous pourrez retirer votre dossier de candidature sur notre site internet (adresse :) ou, physiquement, à l'accueil du Golf de Moliets.

Le Golf & Tennis de Moliets (27 trous et 15 courts de tennis) est un parcours de niveau international accueillant 600 abonnés et plus de 20 000 joueurs journaliers par an.

La convention d'occupation mettra à disposition ; une salle de restauration de 157m² avec un bar ouvert de 19m² et un espace Détente de 13m² (salon), au même niveau une cuisine entièrement équipée de 38m². En sous-sol un espace de stockage de 50m² avec chambre froide sera également disponible et un bureau de 12m² à l'étage. Une terrasse extérieure de 180m² est également mise à disposition. Tout le matériel d'exploitation (vaisselles, couverts, verreries, mobiliers intérieurs et extérieurs) sont également mis à disposition.

Au plan de ressources humaines, il y a une seule employée dont la continuité de contrat doit être assurée (la cheffe de cuisine).

Le dossier de candidature comprend : un projet de convention d'occupation, une annexe I avec les critères de sélection et les modalités de candidature et une annexe II avec, à titre informatif, les chiffres d'affaires du bar/restaurant et les montants de redevance sur les 4 dernières années.

Pour tous renseignements complémentaires ou information sur l'exploitation passée, vous pouvez contacter M. David ASTRUC, directeur de la SOGEM par email : directeur@golfmoliets.com

Tout candidat pourra effectuer une visite des locaux et du matériel existant.

Clôture des candidatures au 15 septembre 2022.

ANNEXE I

Modalités de candidature

Dossier de candidature à retirer à l'adresse internet suivante :

Ou à l'accueil du Golf de Moliets, rue Mathieu Desbieys, 40660 Moliets-et-Mâa.

Les candidatures seront closes le 15 septembre 2022.

L'examen des candidatures sera clos le 30 septembre 2022.

Chaque candidature devra comprendre :

- Une présentation de la structure candidate
- Une lettre de motivation incluant le projet d'exploitation
- Une offre de montant pour la redevance annuelle HT
- Un prévisionnel d'exploitation d'un an
- Un projet de carte et tarifs

Les critères d'évaluation seront établis de la façon suivante :

- Fiabilité de la structure (3 points)
- Motivation, projet d'exploitation et montant de la redevance (10 points)
- Prévisionnel d'exploitation (4 points)
- Projet de carte & tarifs (3 points)

Le candidat possédant le meilleur résultat sera choisi (note sur 20)

ANNEXE II

CA HT 2018	400 K€	
CA HT 2019	430 K€	
CA HT 2020	388 K€	(Covid)
CA HT 2021	223 K€	(Covid)

Redevance HT 2018	37 015 €	
Redevance HT 2019	42 000 €	
Redevance HT 2020	24 511 €	Réduction Covid
Redevance HT 2021	26 356 €	Réduction Covid
Redevance HT 2022	42 630 €	